
Adresse de la société populaire de Maubeuge qui fait part des célébrations pour l'inauguration des bustes de Marat, Lepeletier et Rousseau et fait passer copie du discours prononcé par son président à cette occasion, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Maubeuge qui fait part des célébrations pour l'inauguration des bustes de Marat, Lepeletier et Rousseau et fait passer copie du discours prononcé par son président à cette occasion, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 10;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20117_t1_0010_0000_2

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[Maubeuge, 28 vent. II] (2).

« Représentans,

Les fêtes du peuple ne peuvent pas être indifférentes à ses représentans puisqu'elles ne sont pas inutiles à la conservation de ses droits. Nous vous apprenons donc que le 10 de ce mois nous avons fait la fête de l'inauguration des bustes de Marat, Le Peletier et Jean-Jacques Rousseau; qu'ils ont été portés dans toutes les rues; précédés d'une musique militaire jouant des airs patriotiques et annonçant les amis de l'humanité; ils étaient suivis d'un char de triomphe portant la statue de la liberté et représentant la liberté triomphante par les efforts de ses défenseurs et malgré les efforts de ses ennemis, le représentant du peuple, les autorités constituées et la Société populaire fermaient la marche. Arrivés sur la place, à l'autel de la patrie, le représentant du peuple et le maire ont harangué les citoyens. De retour dans la salle de nos séances plusieurs discours analogues à la fête ont été prononcés, des hymnes patriotiques ont été chantés. Nous vous envoyons le discours qui a été prononcé dans cette fête par le vice-président. S. et F. Vive la République. »

GOURBERT (présid.), ROBIN (secrét.).

Un mot de Franklin Figue Legros, vice-président de la Société populaire de Maubeuge, le jour de l'inauguration des bustes de Marat, Lepeletier et J.-J. Rousseau.

Quels sont ceux que je vois ici rassemblés ? ...N'y a-t-il point ici des assassins de Marat et de Lepeletier ? car tous les ennemis du peuple sont leurs assassins... S'il en est ici, qu'ils se gardent bien de souiller de leur souffle impur les images de ces grands hommes ! ...Qu'ils fuient ! Le souvenir de leurs attentats nous enflamme ! ...Qu'ils se dérobent à notre juste indignation.

Et toi, peuple, viens te réunir autour des images de tes amis. Marat et Lepeletier sont tombés sous les coups de l'aristocratie; ils ne sont pas les seuls martyrs de la liberté; déjà des millions d'hommes libres ont été victimes du despotisme; Peuple, le despotisme n'en sera pas moins terrassé.

Quel est donc le calcul des despotes et de leurs suppôts ? Croient-ils, les imbéciles que le sort de la liberté dépende de quelques milliers d'hommes ? Qu'ils voient donc à des phalanges de héros, tombés sous leurs coups, succéder d'autres phalanges plus nombreuses ! Qu'ils voient Marat et Lepeletier, assassinés par eux, remplacés par des milliers de Marat et de Lepeletier

Républicains, quels sont donc vos sentimens à la vue de ces images autour desquelles vous vous pressez et qui vous rappellent quelques-uns de vos amis, victimes de leur amour pour vous ? ...Ne leur donnons point d'éloges, ils ont fait leur devoir; ne les pleurons point, jurons de les venger, le sang des tyrans sera bien plus agréa-

bles que nos pleurs aux martyrs de la liberté; que leurs images ne nous inspirent donc qu'un sentiment, celui de la vengeance !

Vengeons-les sur les tyrans et leurs esclaves. Vengeons-les sur les Autrichiens du dehors et du dedans. Vengeons-les sur ces aristocrates en Bonnet rouge qui n'embrassent la liberté que pour l'étouffer, qui ne revêtent les signes du patriotisme que pour empêcher qu'on reconnaisse les vrais patriotes, qui ne veulent faire la paix avec les patriotes que pour les égorgcr; vengeons-les en un mot sur tous les ennemis du peuple quels que soient leurs habits et leurs discours !

Oui, Marat, oui, Lepeletier, oui héros qui avez succombé jusqu'aujourd'hui sous les coups du despotisme, nous jurons, au pied de vos statues, sur vos tombeaux, de n'être jamais esclaves des tyrans ni dupes des faux patriotes, nous jurons de les écraser les uns et les autres; la fumée de leur sang, voilà l'encens que nous voulons vous offrir !

6

« A la nouvelle de l'affreuse conjuration, écrit le conseil général et le comité de surveillance révolutionnaire de la commune de Gisors, district des Andelys, département de l'Eure, nous avons ordonné des visites domiciliaires et inattendues chez tous les particuliers qui pourroient être présumés avoir des correspondances; mais le résultat n'a rien offert qui pût indiquer qu'il y eût des agens de cette atroce conspiration dans notre commune ». Ils engagent la Convention nationale à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Gisors, 29 vent. II] (2).

« Représentans d'un peuple libre,

Le Conseil général et le Comité de surveillance révolutionnaire de la commune de Gisors ont appris avec indignation que des scélérats, sous le manteau du patriotisme venaient de conspirer contre la Liberté et contre la Convention nationale.

A cette nouvelle alarmante, les autorités constituées de cette commune se sont réunies et sur le champ ont fait des visites domiciliaires et inattendues chez tous les particuliers qui pouvaient être présumés avoir des correspondances. Le résultat n'a rien offert qui put indiquer qu'il y eut des agens de cette atroce conspiration dans la commune de Gisors.

Nous n'en redoublerons pas moins de surveillance et d'activité, nous nous serrerons autour de la Convention nationale, nous ferons exécuter les grandes et vigoureuses mesures qu'elle prend pour le salut de la patrie.

Législateurs, livrez sans pitié tous ces nouveaux conspirateurs au glaive redoutable et juste des loix révolutionnaires, que leur sang impur arrose le sol de la Liberté qu'a souillé trop longtemps leur perfide existence, qu'ils subissent le

(1) P.V., XXXIV, 2, B^m, 1^{er} germ. (suppl^t).

(2) D XXXVIII, doss. 3, p. 54.

(1) P.V., XXXIV, 2-3. B^m, 1^{er} germ. (suppl^t); Débats, n° 556, p. 153.

(2) C 298, pl. 1032, p. 3 et 17.